

Lundi 8 novembre 2021

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
VANOISE VOYAGES
PROCES VERBAL

ORDRE DU JOUR

Cette Assemblée Générale Extraordinaire est tenue du fait du quorum non atteint lors de la précédente du 16 octobre 2021.

L'Assemblée Générale extraordinaire désigne Laurent Taillebois en qualité de président de séance. Et rappelle l'ordre du jour de vote des nouveaux statuts, qui ont été envoyés avant cette séance à tous les membres pour lecture.

✳ **Vote nouveaux statuts**

Le président met successivement aux voix les résolutions à l'ordre du jour.

○ **1^{ère} résolution**

Article 2 : le siège social de l'association est désormais fixé au 3 rue Saint Pierre 73700 SEEZ.

Vote : 0 contre, 0 abstention, adoptée à l'unanimité.

○ **2^{ème} résolution**

Sur l'article 8 concernant les membres de droits, du fait dans la liste des membres du décès de Fabrice Villaret et de la démission de Philippe Deslandes et de François Diaferia en qualité de membre de droit, au minimum un nouveau membre de droit est nécessaire sur les statuts.

Laurent Taillebois se présente, personne d'autre.

Vote : 0 contre, 0 abstention, élu à l'unanimité.

A Séez, le 8 novembre 2021

Le président,
Laurent Taillebois

